

# ARBE

PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ  
ET L'ENVIRONNEMENT



les webinaires

---

# 1 HEURE

pour comprendre et agir

#1 – 31 janvier 2023

Présentation de l'AAP  
régional : Plantation d'arbres  
en bord de rivière

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



**Intervenants:** penser à couper votre micro hors présentation et réponses aux questions



**Public :** pour poser une question, **utiliser le module « Discussion »** réservé à cet effet



**Enregistrement du chat et de la présentation puis mise en ligne sur le site de l'ARBE**



**IMPORTANT**

# L'ARBE, en quelques mots



Une agence publique née il y a 40 ans



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE  
Agenda 2030, 17 objectifs

Un **syndicat mixte** réunissant la Région, Départements 13 et 84, les services d'Etat (OFB, DREAL, Agence de l'eau, ADEME) et depuis 2019 des intercommunalités (CA Grand Avignon, Métropoles NCA)



**Mission principale** : Mobiliser tous les acteurs et accompagner les territoires dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité - « Réussir le pari de la Transition Ecologique »



Une équipe de 44 agents





les webinaires  
**1 HEURE**  
pour comprendre et agir



JANVIER

mardi

**31**

13:00 > 14:00

#1

## Plantations d'arbres en bord de rivière

Lancement de l'Appel à Projets  
de la Région Sud



Parce que les arbres en bord de rivière participent à la restauration des trames vertes et bleues, qu'ils sont vecteurs de biodiversité et contribuent à rendre les territoires plus résilients aux effets du changement climatique, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite soutenir un ambitieux programme de reboisement des berges des cours d'eau. Ainsi, dans le cadre du Plan climat « Gardons une COP d'avance », elle renouvelle en 2023 son appel à projets en faveur de la biodiversité liée aux milieux aquatiques.

Ce webinaire présente la 3<sup>e</sup> édition de l'appel à projets régional, propose deux retours d'expérience ainsi qu'une présentation de la marque Végétal local.

### Intervenants :

- > **Olivier NALBONE**, Service Eau et Risques Naturels / Région Sud
  - > **Monique BUNTZ**, Adjointe déléguée à la commission Environnement Agriculture / Ville de Sénas
  - > **Thomas RAMPAL**, Chargé de mission Travaux en rivières / Syndicat Intercommunaire Rivière Calavon-Coulon
  - > **Sandra MALAVAL**, Coordinatrice nationale Végétal local / Réseau des Conservatoires botaniques nationaux
- Webinaire animé par **Corinne ROEHLLY**, animatrice du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement



POUR VOUS INSCRIRE : CLIQUEZ ICI



## Objectifs :

toucher un public plus large en proposant des temps courts, réguliers sur des sujets ciblés

Pour connaître l'ensemble de nos événements inscrivez vous à notre newsletter :

[arbe-regionsud.org](http://arbe-regionsud.org)



- ▶ **# 1 - 31 janvier** : AAP Plantations d'arbres en bord de rivière
- ▶ **# 1bis - 3 février** : L'axe 3 du Fonds vert
- ▶ **# 2 - 28 février** : Quels financements en région pour préserver et restaurer la biodiversité ?
- ▶ **# 3 - 21 mars** : Plantons local en région
- ▶ **# 4 - 11 avril** : Aménager avec l'eau et la nature, une opportunité face au changement climatique
- ▶ **# 5 - 16 mai** : Biodiversité et santé : quels liens?
- ▶ **# 6 - 13 juin** : Indice Région Vivante / Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où en est-on ?

# Intervenants & déroulé



# Présentation de l'AAP Plantations d'arbres en bord de rivière - **Olivier NALBONE** - Région Sud

# Restauration des ripisylves de la Roubine du Lavoir - **Monique Buntz** - Ville de Sénas

# Restauration de la ripisylve du Calavon-Coulon sur le site des Véginières - **Thomas RAMPAL** - SIRCC

# Présentation de la marque Végétal local - **Sandra Malaval** - CBN PMP

# Questions du public à l'ensemble des intervenants



# Plantations d'arbres en bord de rivière

Appel à projets  
2022

*Webinaire 31 janvier 2023*

**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR





# Pourquoi un appel à projets régional sur les ripisylves ?



Chef de filât Biodiversité

SDAGE

Disposition sur les ripisylves

SRADDET

Règles sur les trames  
vertes et bleues

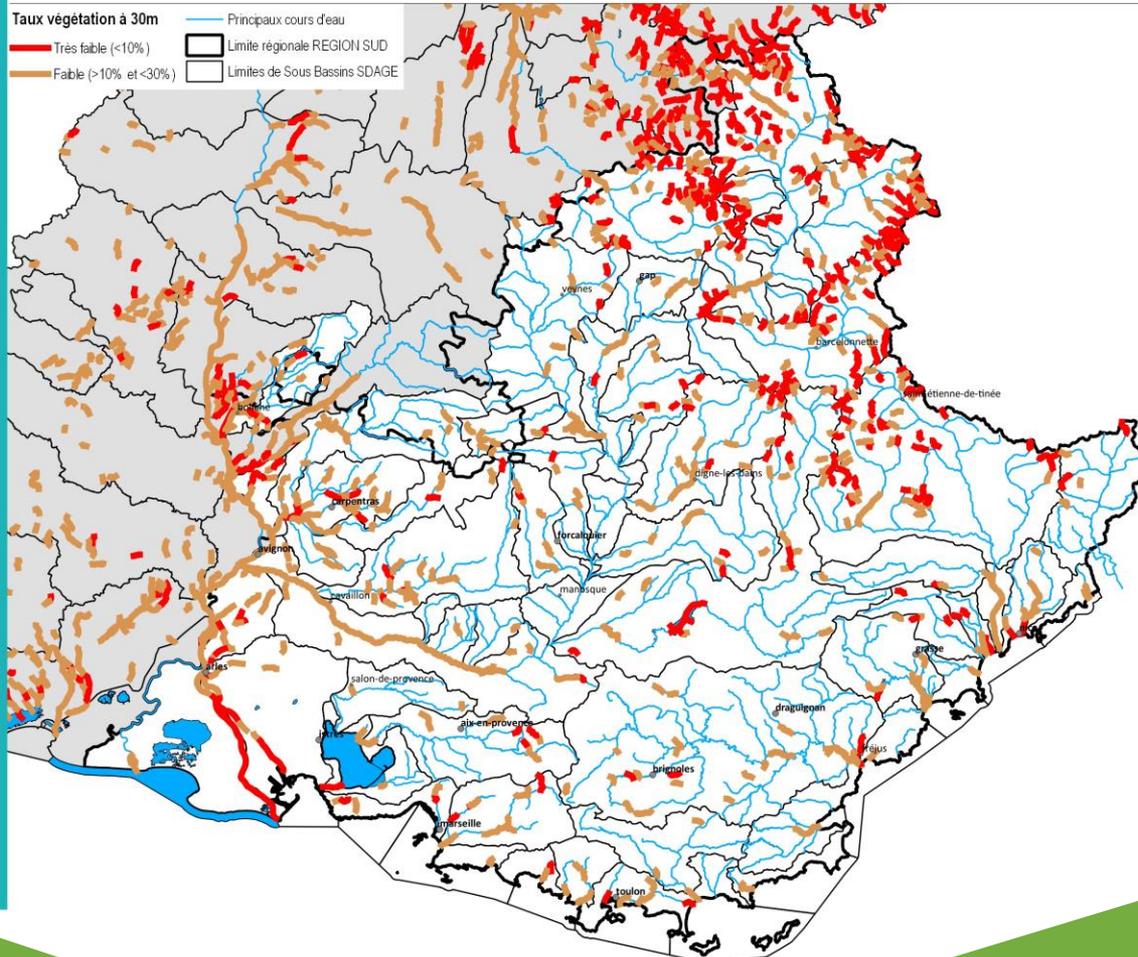
Plan Climat de la Région

« Gardons une COP d'avance »

Dispositif « 5 millions d'arbres »

## Tronçons de cours d'eau avec un faible taux de boisement sur les berges : ripsylve à 30 mètres

© AERMC Réalisation : Délégation  
Paca & Corse - Nov. 2019

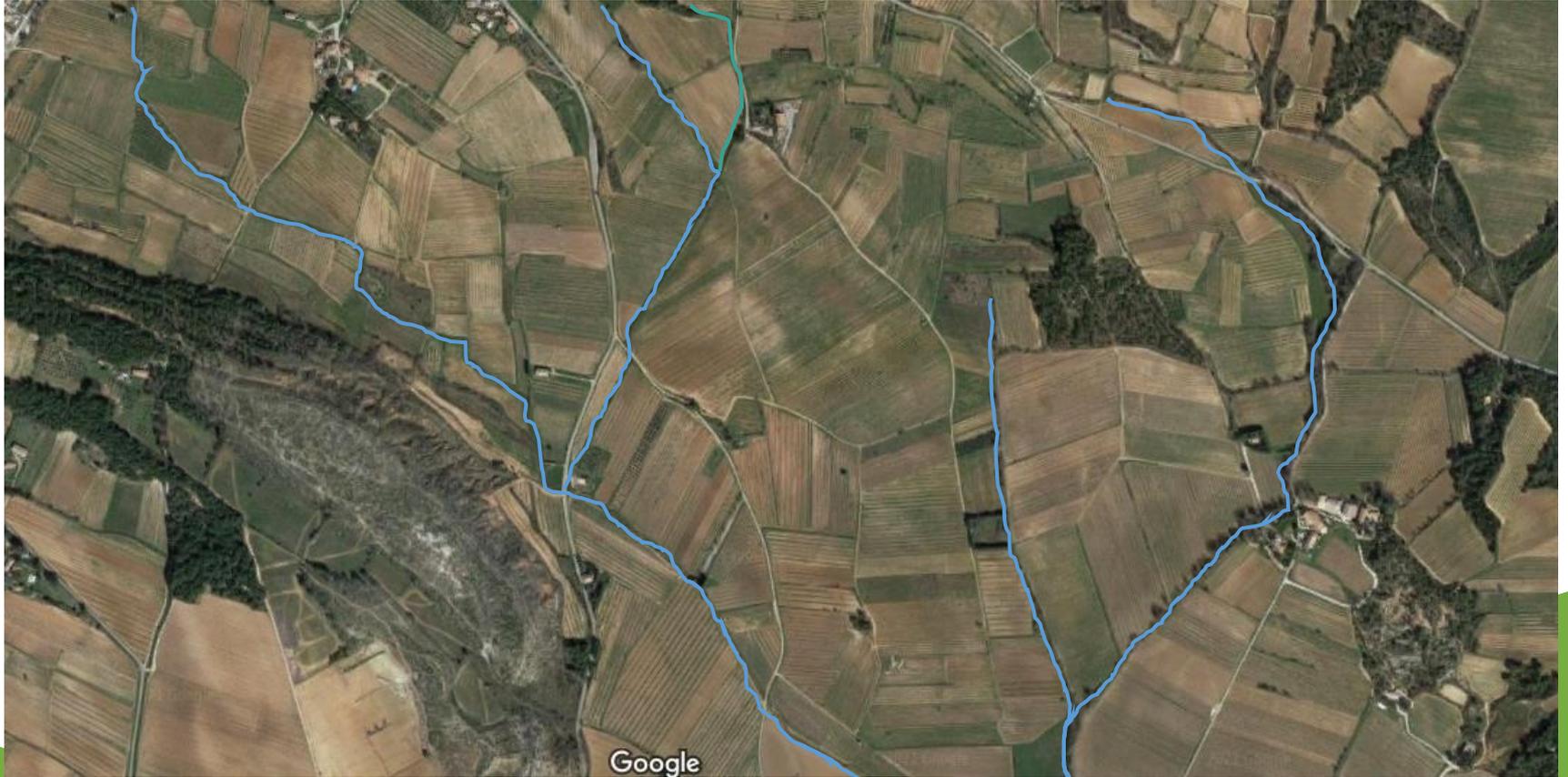


La sectorisation du réseau hydrographique en tronçons geomorphologiques homogènes (Unités Spatiales de Recueil et d'Analyses - USRA) est l'outil de support géographique du système d'audit SYRAH CE. Elle offre, en effet, une échelle pertinente de travail pour le recueil, l'analyse, l'interprétation ou la cartographie des données, voire pour la gestion des travaux de restauration ultérieurs. Elle respecte également les dynamiques naturelles d'un cours d'eau, notamment dans sa dimension longitudinale.

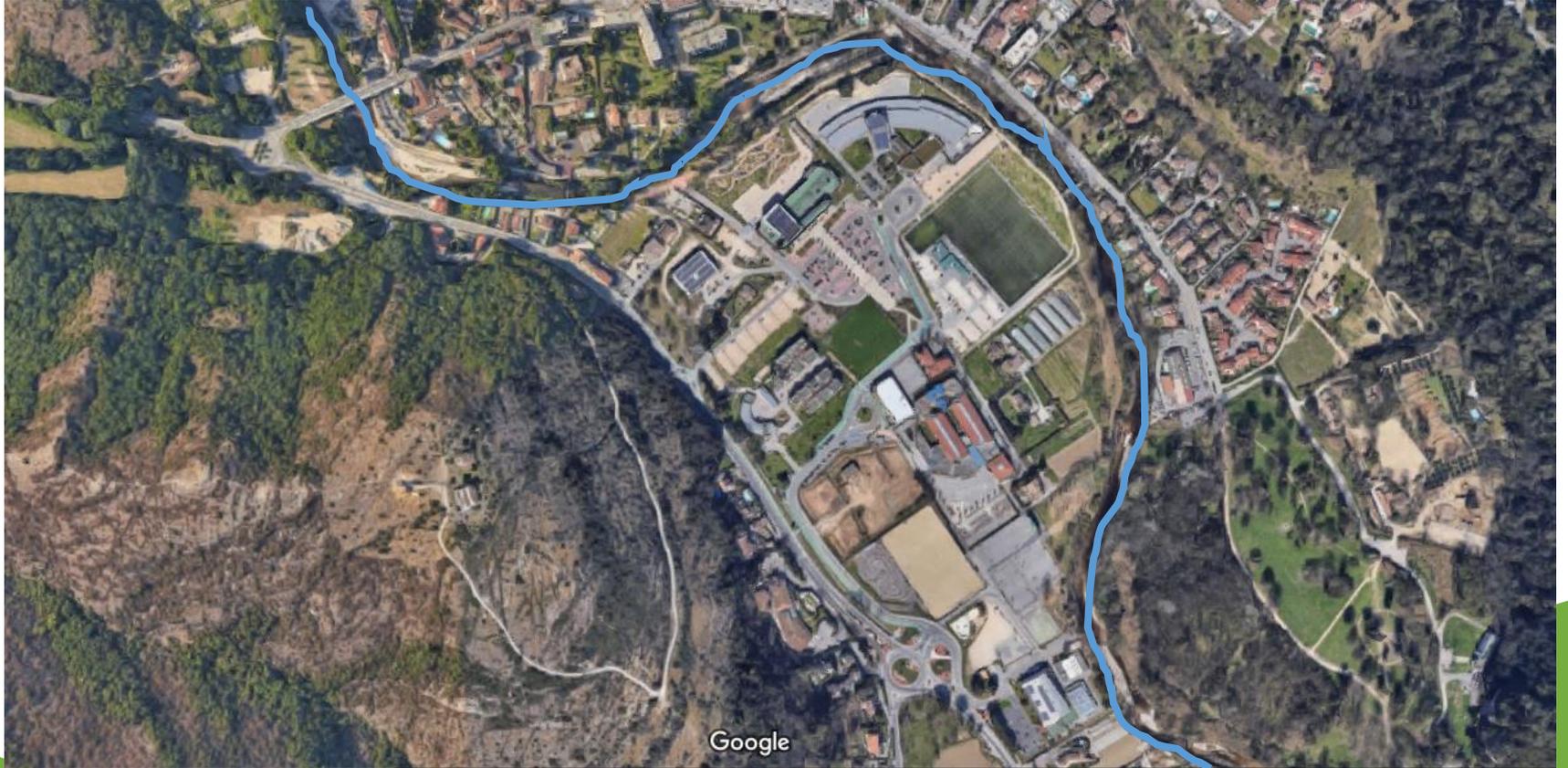
Cette sectorisation, qui vise à expliquer et à cartographier les altérations des processus de fonctionnement hydromorphologique, se base sur un nombre restreint de variables, pour éviter la redondance et faciliter l'interprétation : largeur, pente et géométrie du fond de vallée, ordination de Strahler et nature du substrat.

Le taux de ripsylve à 30 mètres représente la proportion de végétation intersectant des surfaces en eau dans un rayon de 30 mètres. Sur cette carte sont représentés uniquement les tronçons de cours d'eau ayant un taux de ripsylve inférieur à 30%.

# Plusieurs typologies de pression : 1- en milieu rural



## Plusieurs typologies de pression : 2- en milieu urbain/péri-urbain



# Plusieurs typologies de pression :

## 3- en secteur d'anciennes activités humaines





# L'appel à projets 2022

## « Plantations d'arbres en bord de rivière »

### Types d'actions soutenues

- ✕ travaux de plantation sur les berges des cours d'eau et en bordure des zones humides connectées
- ✕ études pré-opérationnelles

### Bénéficiaires

- ✕ gestionnaires de milieux aquatiques compétents (EPCI, GMA, PNR, et autres gestionnaires)



# L'appel à projets 2022

## « Plantations d'arbres en bord de rivière »

### Dépenses éligibles

- ✕ Achats de plants
- ✕ Achats de matériaux
- ✕ Préparation du sol
- ✕ Installation et protection des sujets
- ✕ Suivi de la plantation sur 3 ans
- ✕ Etudes pré-opérationnelles (suivies de travaux)

### Dépenses non éligibles

- ✕ Acquisitions foncières
- ✕ Reprofilage de berges
- ✕ Dépenses en régie
- ✕ Clôtures ou grillages de protection (bétail, population)
- ✕ Aménagements à usage récréatif
- ✕ Eradication d'espèces envahissantes
- ✕ Actions de sensibilisation citoyenne et de communication

# Critères d'éligibilité



## Critères techniques

- X** Date limite de plantation : saison 2024/2025
- X** Cours d'eau et zones humides connectées
- X** Zones humides inscrites aux inventaires départementaux
- X** Espèces de type « végétal local » ou équivalent
- X** Démarche vers « zéro déchet plastique »
- X** Suivi des travaux sur 3 ans au minimum
- X** Propriété foncière ou DIG

Deux exclusions :

- X** Plantations sur ENS départementaux
- X** Projets dans le cadre de mesures compensatoires

## Critères financiers

- X** Projets supérieurs à 10 000 € HT



# Critères de sélection



## Effet structurant du projet

- ✗ Longueur
- ✗ Largeur
- ✗ Densité de la bande boisée
- ✗ Impacts sur la fonctionnalité du cours d'eau et la biodiversité

## Inscription dans une stratégie globale

- ✗ Bassin versant
- ✗ Territoire de compétence du maître d'ouvrage

## Qualité du mémoire technique

- ✗ Contenu
- ✗ Argumentaire
- ✗ Expertise naturaliste

## Zéro plastiques

# Financements et calendrier



## Subventions mobilisables

- ✘ Région 70% max
- ✘ Départements et Agence de l'Eau : selon critères respectifs

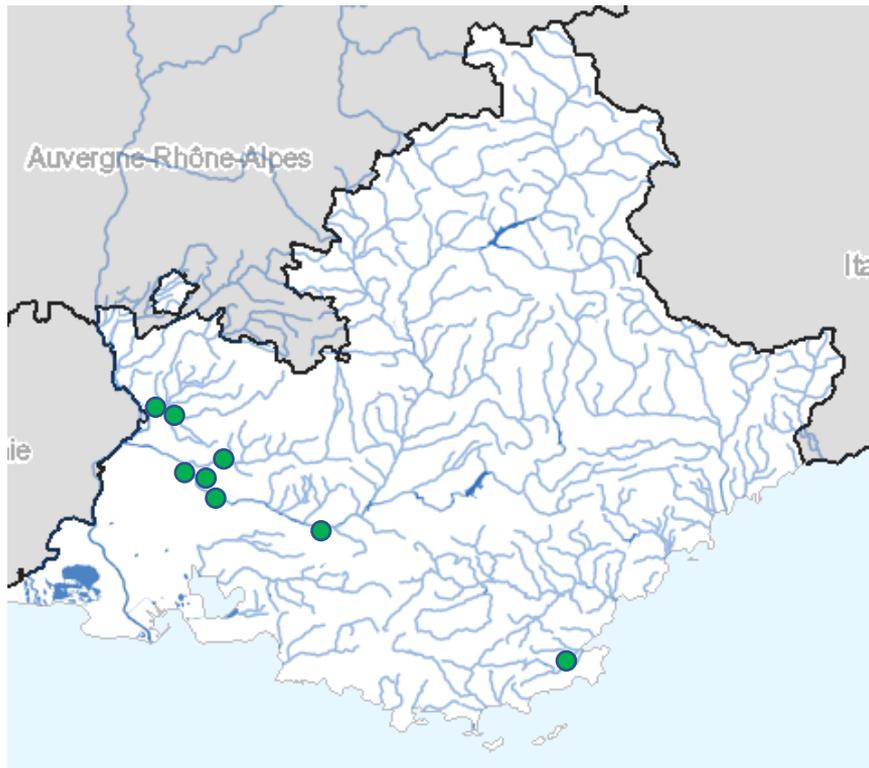
## Budget Région

- ✘ Plafond d'aide : 35 000 € par dossier
- ✘ Budget AAP : 300 000 €

## Calendrier

- ✘ Clôture AAP : 31 mars 2023
- ✘ Jury de sélection des projets : juin 2023
- ✘ Attribution des aides Région : Octobre 2023 (décembre au plus tard)

# Les projets financés depuis 2020



## 8 projets retenus sur :

- X les Sorgues
- X la Durance
- X le Calavon
- X la Môle
- X la Roubine du Lavoir

## En faveur des ripisylves :

- X 9 000 ml de berges plantées
- X 22 440 plants
- X 16 ha de milieux renaturés



**Merci pour votre  
attention ...**





## **Restauration des ripisylves de la Roubine du Lavoir**

Appel à projets régional « Plantation d'arbres en bord de rivière »

## DELIBERATION N°21.02.013

# INTEGRATION DU PERIMETRE DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE SENAS DE L'ASA ANGLADES-LAVOIR.

Rapport n°4 :

- L'ASA des Anglades Lavoir a été créé par fusion, après enquête publique en 1980, afin de permettre l'entretien dans l'intérêt collectif des propriétés foncières des quartiers du même nom, des canaux d'assainissement et d'assèchement de ce secteur marécageux.
- Depuis cette création, le périmètre de l'ASA s'est grandement urbanisé, et bon nombre de propriétaires fonciers non agriculteurs ont contesté depuis une quinzaine d'années, leur obligation d'appartenance à la structure syndicale, et ainsi que par voie de conséquence, leur obligation au paiement d'une redevance syndicale.
- Après plusieurs actions menées auprès du Tribunal administratif par ces propriétaires, le bureau entier de l'ASA Anglades Lavoir a démissionné, laissant la gestion de celle-ci, comme le prévoit les textes, à la sous-préfecture d'Arles, organe de tutelle.
- **La commune de Sénas s'est alors portée volontaire pour prendre en charge les ouvrages de l'ASA ainsi que leur entretien. Monsieur le Maire souhaite à l'issue de cette décision, intégrer le périmètre, la gestion et l'entretien de la roubine dans le domaine communal de Sénas et cela dès que la commune recevra l'arrêté préfectoral de dissolution de l'ASA des Anglades Lavoir.**
- Mr Le Maire, sollicite les membres du conseil municipal pour l'autoriser à intégrer dans le domaine communal le périmètre et l'entretien de la roubine de l'ASA Anglades Lavoir.

## ARRÊTE

**Article premier :**

Est prononcée la dissolution d'office de l'association syndicale autorisée des Anglades et du Lavoir.

**Article 2 :**

Le compte de gestion définitif 2022 de l'association syndicale autorisée des Anglades et du Lavoir, établit l'actif à 9 245,22€ (neuf mille deux cent quarante cinq euros vingt deux centimes) et le passif à 9 245,22€ (neuf mille deux cent quarante cinq euros vingt deux centimes).

Le montant de l'indemnité du liquidateur pris en compte dans l'évaluation du passif est de zéro euro à sa demande.

**Article 3 :**

L'actif et le passif de l'association syndicale autorisée des Anglades et du Lavoir sont transférés à la commune de Sénas.

Arles, le 30 septembre 2022

Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète de l'arrondissement d'Arles ,



Fabienne ELLUL



Aval

VALLAT-MEYROL

ROUBINE DU LAVOIR

Amont

SENAS





**SENAS**  
LA VILLE

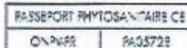


**Bernard BRÉGUIER**  
PÉPINIÈRES - PARCS et JARDINS  
RN7 - 1780, les Anglades  
13560 SÉNAS

Géolocalisation N° 3052  
RCS Tarsson B 7 601 511  
Siret B 7 601 511 00014  
N° in. TA 13 77 B 7 601 511

Tél. 04 90 57 27 05  
Port. 06 23 69 56 22  
Fax 04 90 59 25 52

Sénas, le 15 Février 2021



MAIRIE de Sénas

[monique.buntz@senas.fr](mailto:monique.buntz@senas.fr)

**Objet :** Devis descriptif et estimatif concernant la fourniture de végétaux, de filets, et des petits piquets pour les filets pour reboisement de la berge le long de la roubine

Erable champêtre	Fourniture de végétation (en petit plant ou maximum en pot de 3 ans) possible pour le reboisement des berges le long de la Roubine à Sénas pour 2780 mètres et 790 mètres à planter en quinconce.	
Erable sycomore		
Aulne noir		
Frêne	Fourniture des filets et piquets de protection.	
Merisier		
Pommier sauvage	Environ 10,000 végétaux et protection d'un prix unitaire de à 5 Euros HT l'unité	
Saule blanc		
Tilleul à grandes feuilles	Soit Total H.T	50.000,00 Euros
Cornouiller sanguin	T.V.A à 10%	5.000,00 Euros
Noisetier		-----
Aubépine épineuse		
Fusain d'Europe	Total T.T.C	55.000,00 Euros
Troène		
Merisier à grappes		
Saule pourpre		
Saule amandier		
Saule des vanniers		
Sureau noir		
Viorne lantane		
Viorne obier		



**Merci pour votre attention**

Appel à projets régional « Plantation d'arbres en bord de rivière »

# SIRCC

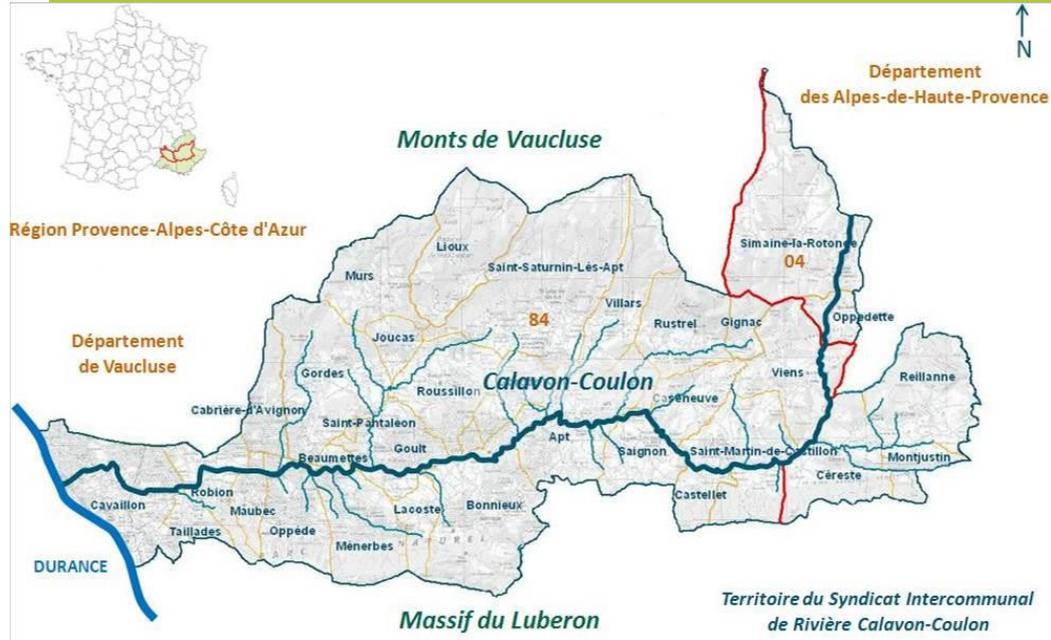
EPAGE Rivière Calavon-Coulon

## PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE





# PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE - NOTRE TERRITOIRE -



- SIRCC – structure porteuse GEMAPI  
Le bassin versant du Calavon-Coulon en chiffres :
- 995 km<sup>2</sup> de superficie
  - 36 communes
  - 2 départements

Calavon-Coulon : environ 84km de cours d'eau  
- 24 Affluents : environ 120 km de cours d'eau



## PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE - CONTEXTE TECHNIQUE -

Le SIRCC – EPAGE rivière Calavon-Coulon réalise chaque année des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau notamment dans le cadre de son PPRPE ( Plan Pluriannuel de Restauration Physique et d'Entretien des cours d'eau du bassin versant du Calavon-Coulon).

Les plantations font partie des travaux qui sont régulièrement menées par le SIRCC, surtout sur des opérations de bouturage réalisées en interne le long des berges dégradées.



Une rupture de continuité de ripisylve a été constatée dans l'état des lieux réalisé lors de la rédaction du nouveau PPRPE du SIRCC en 2017.

De nombreux sites ont été repérés et les linéaires concernés ne présentent aucune espèce stabilisatrice, berges à nues...



## PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE - MAITRISE FONCIERE -

Les travaux d'entretien et de restauration inscrits au PPRPE ont été déclarés d'intérêt général (DIG) par l'arrêté inter préfectoral du 03 juillet 2018.

Le Calavon-Coulon et ses affluents sont des cours d'eau privés : autorisations nécessaires des propriétaires via conventionnement / droits de passage / autorisation de travaux

Acquisitions amiables et préemption via la SAFER dans le cadre d'une veille foncière





# PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE - PRESENTATION DU SITE -

Le site retenu se situe en aval du bassin, à cheval sur les communes de MAUBEC (84580) et Oppède (84580).

Lors de nos échanges avec le technicien du PNRL et le propriétaire, un accord a été trouvé et nous avons été autorisés à réaliser la plantation dans le cadre d'une convention de gestion :

- Autorisation d'accès et de plantation arborée sur la parcelle privée avec pour objectif la restauration de la continuité de la ripisylve
- Mise en place d'un accès avec barrière du site de plantation pris en charge par le SIRCC
- Réalisation de la plantation et entretien sur 3 ans (arrosage et remplacement végétaux) à la charge du SIRCC
- Mise à disposition par le propriétaire d'un point d'eau (forage) pour arrosage des plantations





# PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE - PRESENTATION DU SITE -





# PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE - MARCHE DE TRAVAUX -

Sélection du prestataire : L'entreprise SERPE pour un montant total de : **58 553,76 € TTC**

**Emprise : 715 ml de long / 15 ml de large / 10 725 m<sup>2</sup>**

## **Extrait du cahier des charges :**

- Préparation du sol : débroussaillage des zones de plantation et préparation des fosses de plantation
- Amendement organique des fonds de fosse (traçabilité de la terre végétale amendement organique)
- Choix des essences arborées et arbustives issues des cultures de pépinières locales
- Plan de plantation à titre indicatif : car doit s'adapter au terrain
- Plan d'arrosage et d'entretien des plantations

**Durée max de l'opération de plantation : 5 mois – plantation après le 25 novembre**

**Nombre d'arbres : 300 arbres force 6 / 8**

**Nombre d'arbustes : 120 arbustes force 60 / 80**

**Arrosage sur 3 ans**

**Entretien des conques + amendement + plaquette + remplacement arbres morts en 2024 et 2025**





# PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE

## - MARCHE DE TRAVAUX -

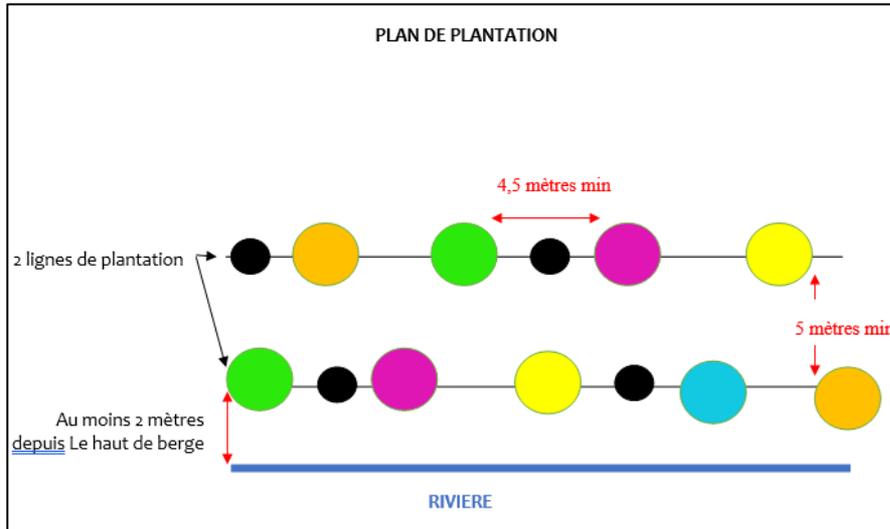
Liste des essences retenues en fonction des caractéristiques de sol et climatique du site (végétal issu de pépinières locales) :

### ARBORE :

- Peuplier noir (populus nigra) : pas de cultiver
- Peuplier blanc (populus alba) : pas de cultiver
- Chêne pubescent (quercus pubescens)
- Frêne à feuille étroite (fraxinus angustifolia)
- Saule blanc (salix alba)

### ARBUSTIF :

- - Viorne thym (viburnum thymus)
- Filaire (Phyllirea angustifolia)
- Cornouiller sanguin (Cornus Sanguinea)
- Aubépine monogyne (Crataegus monogyna)
- Troène (Ligustrum vulgare)
- Spartier à feuille de jonc (spartium junceum)







## PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE





## PLANTATION ARBOREE EN BORD DE RIVIERE





Merci pour votre  
attention

Travaux financés par :



# La marque

VÉGÉTAL  
local

ligustrum vulgare CL2014 LV

VÉGÉTAL  
local

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

# Restaurer les écosystèmes

Utiliser des espèces locales et sauvages, c'est  
logique pour la biodiversité

## *Leurre écologique*



Corbet et al, 2001, Native or Exotic? Double or Single?  
Evaluating Plants for Pollinator-friendly Gardens  
*Annals of botany*

## *Piège mortel*



Zlatkov, Bechkov, Ganeva, Corbet et al, 2017, *Oenothera speciosa*  
versus *Macroglossum stellatarum*: killing beauty  
*Arthropod-Plant Interactions*

# Restaurer les écosystèmes

Utiliser des espèces locales et sauvages,  
c'est s'appuyer sur le pouvoir de leur  
diversité génétique



La diversité  
des espèces



La diversité  
génétique  
des individus au  
sein de chaque  
espèce



La diversité  
de leurs milieux  
de vie

**Adaptation**

**Interactions**

**Potentiel évolutif**

# Pour ces restaurations : le besoin d'un outil de traçabilité du végétal sauvage

Une marque  
initiée et  
animée par  
trois réseaux et  
l'OFB



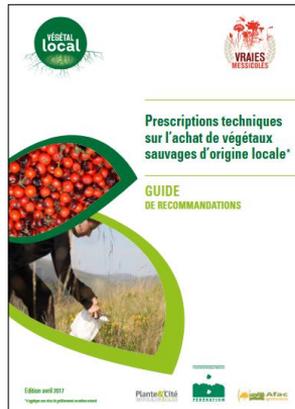
Depuis  
2015



Une marque de l'



Considérée  
comme un  
label dans la  
commande  
publique



# Une marque qui valorise quoi ?

Des végétaux sauvages issus d'une région écologique, possédant une large diversité génétique



- Guadeloupe
- Martinique
- Guyane
- Mayotte
- Réunion

Des végétaux collectés, produits\* et utilisés dans la même région écologique

\*sauf jeunes plants avant floraison

# Encadrer la collecte et la production



Une collecte durable en milieu naturel des semences de base



Des modalités de production sans sélection

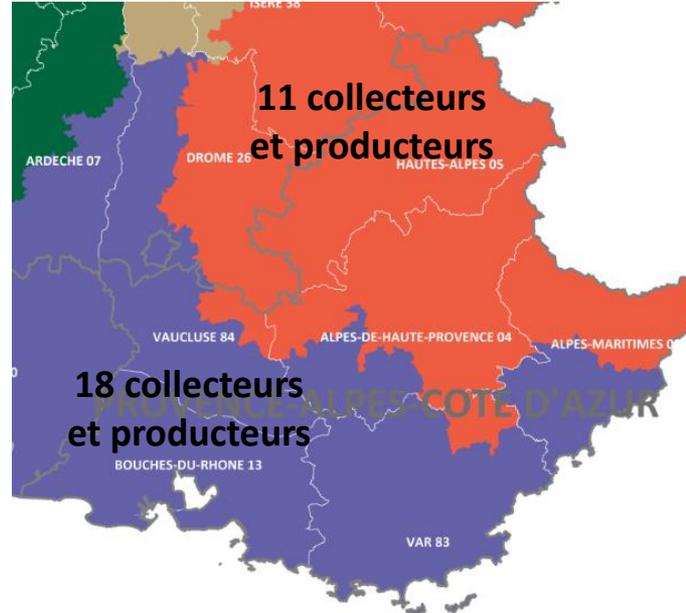


Une traçabilité des semences et plants sauvages vendus

# Valoriser des modes alternatifs de fourniture de végétaux



# Qui produit des semences et des plants ?



**91 bénéficiaires en juillet 2022**



# Pour quels types de milieux et usages ?



Plantation de haies



Bandes fleuries favorables aux pollinisateurs



Agroforesterie



Génie écologique



Végétalisation



Restauration de prairies



Nous contacter  
[contact@vegetal-local.fr](mailto:contact@vegetal-local.fr)  
[www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)



## QUESTIONS / REPONSES



## Corinne ROEHLLY & Emma AUBERT

Animatrices du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques

[c.roehlly@arbe-regionsud.org](mailto:c.roehlly@arbe-regionsud.org) / [e.aubert@arbe-regionsud.org](mailto:e.aubert@arbe-regionsud.org)

04.42.90.90.53/74

Direction Connaissance des territoires, Réseaux d'acteurs et Coopération  
Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement

# AAP régional Plantation d'arbres en bord de rivières

## Coordonnées des intervenants



### ▶ Olivier NALBONE



[onalbone@maregionsud.fr](mailto:onalbone@maregionsud.fr) – Chargé de projets

Service Eau et Risques Naturels - Région Sud

### ▶ Thomas RAMPAL



[thomas.rampal@sircc.fr](mailto:thomas.rampal@sircc.fr) - Chargé de mission travaux en rivières

Syndicat Intercommunautaire rivière Calavon-Coulon

### ▶ Monique BUNTZ



[monique.buntz@senas.fr](mailto:monique.buntz@senas.fr) - Adjointe déléguée à la Commission Environnement Agriculture - Ville de Sénas

### ▶ Sandra MALAVAL



[contact@vegetal-local.fr](mailto:contact@vegetal-local.fr) - Coordinatrice nationale Végétal local

Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi Pyrénées

[www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)

# ARBE

PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ  
ET L'ENVIRONNEMENT



les webinaires  
**1 HEURE**  
pour comprendre et agir

## Merci pour votre attention

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :